



CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT 2014



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

L'ARTISANAT : UN SECTEUR DIVERSIFIÉ

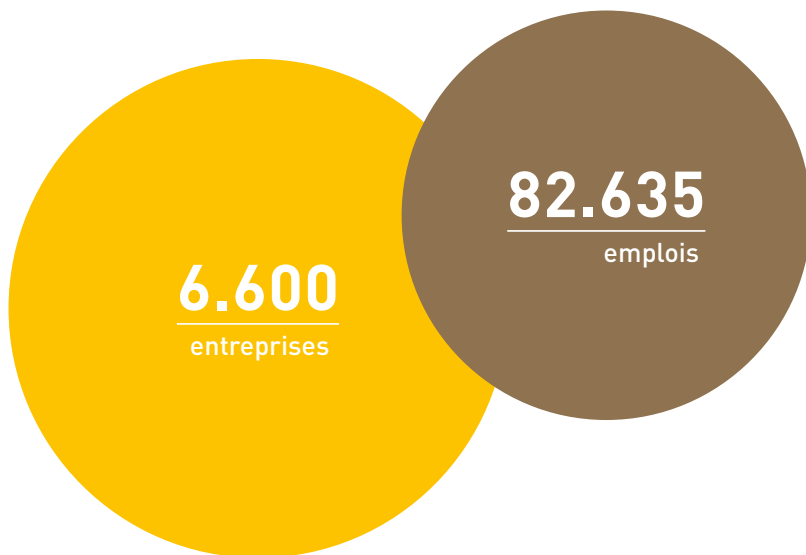
L'artisanat intervient dans tous
les domaines de la vie économique et sociale :

- ACTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION
- PRODUCTEUR DE BIENS ET DE SERVICES DE CONSOMMATION
- SOUS-TRAITANT DE L'INDUSTRIE
- MONTAGE, MAINTENANCE ET RÉPARATION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- PROTAGONISTE IMPORTANT DANS LE DOMAINE CULTUREL

Remarque : Le plus grand soin a été apporté à la rédaction de cette brochure. Toutefois, la Chambre des Métiers décline toute responsabilité concernant les erreurs éventuelles.

© Chambre des Métiers, février 2015
Il est interdit, sauf accord écrit préalable de la Chambre des Métiers, de reproduire ou de traduire partiellement ou totalement le présent ouvrage.

L'ARTISANAT REPRÉSENTE



PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE DANS SON ENSEMBLE L'ARTISANAT REPRÉSENTE

2 %* DES INVESTISSEMENTS

9 %* DE LA VALEUR AJOUTÉE

21 % DE L'EMPLOI TOTAL

22 % DES ENTREPRISES

* Estimation

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

ALIMENTATION

Liste A

- Boulanger - pâtissier
- Boucher
- Traiteur

Liste B

- Fabricant de glaces, de gaufres et de crêpes
- Meunier
- Chevillard - abatteur de bestiaux
- Fabricant de salaisons et de tripes

MODE, SANTÉ & HYGIÈNE

Liste A

- Opticien - optométriste
- Audio - prothésiste
- Prothésiste - dentaire
- Orthopédiste - cordonnier - bandagiste
- Podologue
- Coiffeur
- Esthéticien

Liste B

- Styliste
- Retoucheur de vêtements
- Nettoyeur à sec - blanchisseur
- Cordonnier - réparateur
- Pédicure
- Manucure - maquilleur
- Horloger
- Bijoutier - orfèvre
- Mécanicien de matériel médico-chirurgical

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

MÉCANIQUE

Liste A

- Mécanicien en mécanique générale
- Armurier
- Mécanicien de machines et de matériels industriels et de la construction
- Mécatronicien d'autos et de motos
- Constructeur - réparateur de carrosseries
- Bobineur
- Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles
- Exploitant d'auto-école
- Expert en automobiles

Liste B

- Affûteur d'outils
- Forgeron
- Constructeur - réparateur de bateaux
- Réparateur de machines domestiques, de jeux et d'automates
- Maréchal ferrant
- Galvaniseur
- Entrepreneur de traitement de surfaces métalliques
- Loueur de taxis et de voitures de location
- Loueur d'ambulances
- Exploitant d'une station de services pour véhicules
- Vulcanisateur
- Débrosseur - peintre de véhicules
- Chaudronnier - constructeur de réservoirs et de pièces en tôle

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

CONSTRUCTION

Liste A

- Entrepreneur de construction et de génie civil
- Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité
- Installateur chauffage - sanitaire - frigoriste
- Électricien
- Menuisier-ébéniste
- Entrepreneur de constructions métalliques
- Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention
- Charpentier - couvreur - ferblantier
- Carreleur - marbrier - tailleur de pierres
- Peintre - plafonneur - façadier

Liste B

- Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage, poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé
- Entrepreneur de forage et d'ancrage
- Entrepreneur paysagiste
- Fumiste
- Confectionneur de chapes
- Installateur d'enseignes lumineuses
- Recycleur d'équipements électriques et électroniques
- Poseur, monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets
- Entrepreneur de pompes funèbres
- Fabricant-poseur de volets et de jalousies
- Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation
- Constructeur de fours de production
- Installateur de mesures de sécurité en altitude
- Ramoneur-nettoyeur de toitures
- Monteur d'échafaudages
- Poseur - monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués
- Poseur de systèmes de protection solaire
- Nettoyeur de bâtiments et de monuments

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

- Vitrier - miroitier
- Constructeur - poseur de cheminées et de poêles en faïences
- Décorateur d'intérieur

COMMUNICATION, MULTIMÉDIA & SPECTACLE

Liste A

- Installateur d'équipements électroniques
- Installateur de systèmes d'alarme et de sécurité
- Imprimeur - sérigraphe

Liste B

- Exploitant d'un atelier graphique
- Relieur
- Photographe
- Cartonnier
- Opérateur de son
- Fabricant - réparateur d'instruments de musique
- Accordeur d'instruments de musique
- Opérateur de lumière et d'éclairage
- Réalisateur de décors de théâtre, de cinéma et de télévision
- Maquettiste

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

ACTIVITÉS ARTISANALES DIVERSES

Liste A

- Instructeur de natation

Liste B

- Activités artisanales travaillant le bois
 - Peintre laqueur sur bois
 - Encadreur
 - Sculpteur - tourneur sur bois
- Activités artisanales travaillant le métal
 - Graveur
 - Repousseur sur métaux
 - Étameur
 - Fondeur d'art
 - Fabricant d'articles de fausse-bijouterie
 - Ferronnier d'art
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant le métal
- Activités artisanales travaillant les minéraux
 - Souffleur de verre
 - Tailleur - graveur sur verre et cristal
 - Potier - céramiste
 - Émailleur
 - Vitrier d'art
 - Sculpteur de pierres
 - Mosaïste
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant les minéraux

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

- Activités artisanales travaillant les fibres
 - Tisserand
 - Lissier
 - Brodeur
 - Tricoteur
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant les fibres

- Activités artisanales travaillant les matériaux divers
 - Fabricant de jouets et d'objets de souvenirs
 - Constructeur de cierges et bougies
 - Cirier
 - Rempailleur - vannier
 - Fabricant de fleurs artificielles
 - Fabricant d'ornements d'église
 - Relieur d'art

- Fleuriste

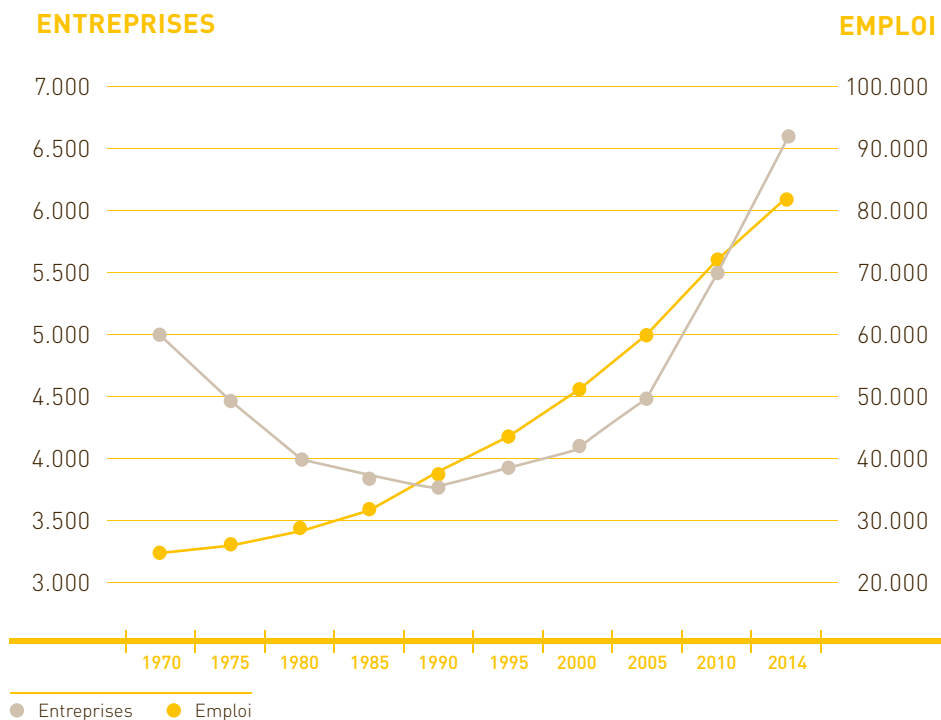
ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Chiffres-clés de l'artisanat

	1990	2000	2010	2014	2013-14
NOMBRE D'ENTREPRISES	3.724	4.153	5.499	6.600	4 %
SALARIÉS	34.146	46.756	68.261	76.921	3 %
+ NON-SALARIÉS ⁽¹⁾	4.705	4.409	4.727	5.714	4 %
= EMPLOI TOTAL ⁽²⁾	38.851	51.165	72.988	82.635	3 %

⁽¹⁾ Non-salariés = indépendants + aidants familiaux

⁽²⁾ Emploi total = salariés + non-salariés



ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Forte hausse du nombre d'entreprises et d'emplois

L'évolution du nombre d'entreprises artisanales se décline en deux phases.

De 1970 à 1990, il recule progressivement pour passer d'environ 5.000 à quelque 3.700 entités. Or, du fait que l'emploi de l'artisanat augmente en parallèle, la taille moyenne des entreprises affiche une hausse importante.

Par contre, la deuxième phase qui s'étend du début des années 90 à nos jours se caractérise par une **augmentation continue du nombre de structures artisanales**. Ce sont avant tout les vagues successives de libéralisation du droit d'établissement, combinées à un environnement économique favorable, qui ont contribué à ce que le nombre d'entreprises soit en hausse au courant de cette seconde phase. Il s'élève à 6.600 en 2014.

L'emploi connaît quasiment sur l'ensemble de la période de référence 1970-2014 une progression, et ce, même au cours des crises économiques lors desquelles la création d'emplois ralentit certes, mais reste tout de même positive. Si l'artisanat occupe en 1970 quelque 25.000 personnes, il en emploie 82.635 en 2014.

Dans ce contexte, il faut remarquer que l'artisanat a bénéficié de plusieurs évolutions positives expliquant cette **création d'emplois notable** : l'augmentation progressive de la population – donc du nombre de clients potentiels – et du pouvoir d'achat, une demande croissante émanant d'autres secteurs, comme le secteur financier et l'industrie, de même que la hausse, ou du moins le maintien à un niveau élevé, des investissements publics.

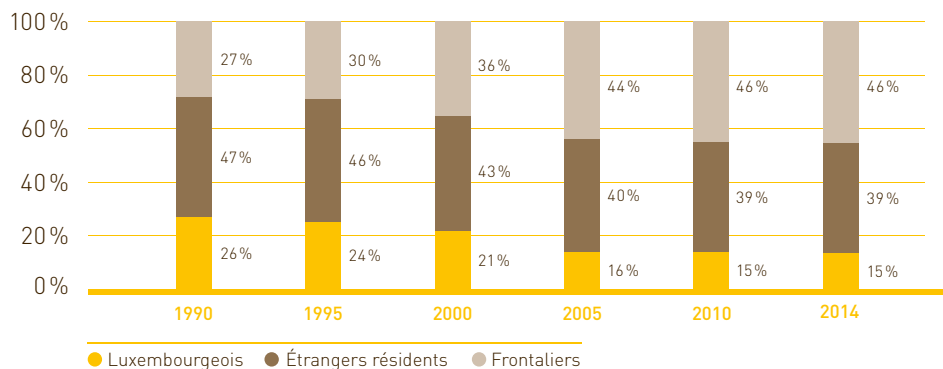
L'artisanat joue donc un **rôle important dans la lutte contre le chômage**, en ce qu'il crée un nombre important d'emplois stables et offre également des débouchés aux personnes moins qualifiées.

L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION

Salariés selon la nationalité, le sexe et le nombre de travailleurs frontaliers

	1990	2000	2010	2014
NOMBRE DE SALARIÉS ⁽¹⁾	34.146	46.756	68.261	76.921
RÉSIDENTS LUXEMBOURGEOIS	26 %	21 %	15 %	15 %
RÉSIDENTS ÉTRANGERS	47 %	43 %	39 %	39 %
FRONTALIERS	27 %	36 %	46 %	46 %
ORIGINE DES SALARIÉS ÉTRANGERS				
PORTUGAIS	46 %	39 %	36 %	37 %
FRANÇAIS	20 %	29 %	27 %	25 %
ALLEMANDS	8 %	10 %	17 %	17 %
BELGES ET NÉERLANDAIS	9 %	10 %	11 %	10 %
ITALIENS	11 %	5 %	3 %	3 %
AUTRES	6 %	7 %	6 %	8 %
SEXE DES SALARIÉS				
MASCULIN	78 %	77 %	76 %	76 %
FÉMININ	22 %	23 %	24 %	24 %

⁽¹⁾ Le nombre de frontaliers relatif à l'année 1990 a été estimé.



L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION

Jusqu'à un passé récent, l'artisanat dépendait de plus en plus de la main-d'oeuvre frontalière

Les statistiques relatives à l'origine des salariés occupés dans l'artisanat révèlent que la part des frontaliers passe de 27 % en 1990 à 46 % en 2014. Désormais, un salarié sur deux ne réside pas au Luxembourg, mais en France, en Allemagne ou en Belgique. En tout, cette catégorie de collaborateurs compte quelque 35.000 personnes.

La part des résidents étrangers se rétrécit de 47% à 39% sur la période 1990-2014 face à l'explosion du nombre de travailleurs frontaliers. En chiffres absolus, ce groupe de salariés représente actuellement environ 29.000 personnes.

Si la part des Luxembourgeois dans l'ensemble des salariés diminue de 26 % à 15% au fil du temps, leur nombre reste cependant stable en chiffres absolus. Quelques 11.000 nationaux gagnent leur vie dans l'artisanat.

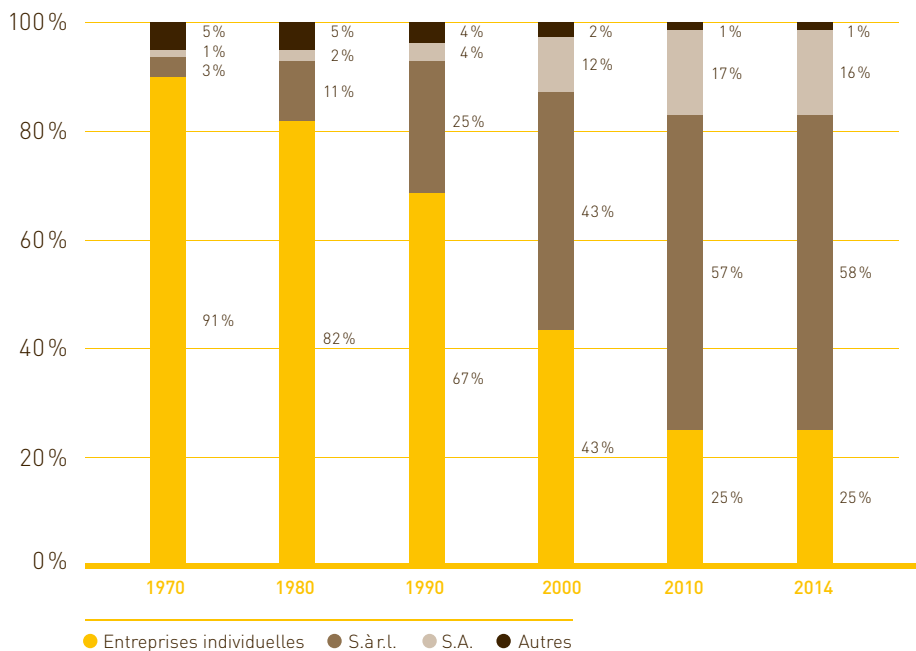
Sur le long terme, le poids des salariés portugais est en retrait au profit de ceux de nationalité française et allemande. Au vu des données récentes, la tendance semble s'inverser, alors que le nombre de travailleurs portugais et de ce fait celui des travailleurs résidents augmente fortement.

Les chiffres commentés ci-dessus montrent clairement que le secteur artisanal souffre d'une **pénurie de main-d'oeuvre qualifiée**. Face à la très importante hausse de l'emploi de la dernière décennie, l'écart entre la demande de salariés et l'offre de main-d'oeuvre issue du système éducatif luxembourgeois s'est accrue : **le nombre d'apprentis et de détenteurs du Brevet de Maîtrise ne suit plus**. Dans ce contexte, il faut relever que la majorité des salariés de l'artisanat n'est pas passée par le système éducatif national, soit parce qu'ils sont des travailleurs frontaliers, soit parce qu'ils sont des travailleurs immigrés résidents qui n'ont pas forcément passé leur scolarité au Luxembourg.

STATUT JURIDIQUE : LES S.À.R.L. DE PLUS EN PLUS PRISÉES

Nombre de sociétés et d'entreprises individuelles

TYPE D'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES			
	1990	2000	2010	2014
TOTAL	3.724	4.153	5.499	6.600
ENTREPRISES INDIVIDUELLES	2.479	1.803	1.388	1.646
SOCIÉTÉS dont	1.245	2.350	4.111	4.954
- S.À.R.L.	76%	75%	77%	78%
- S.A.	12%	22%	22%	21%
- AUTRES	12%	3%	1%	1%



STATUT JURIDIQUE : LES S.À.R.L. DE PLUS EN PLUS PRISÉES

Sur le long terme, les entreprises individuelles sont en perte de vitesse

Entre 1970 et 2014, le statut juridique prédominant dans l'artisanat subit des mutations profondes. Si par le passé 9 entités sur 10 étaient des entreprises individuelles, actuellement seulement 1 entreprise sur 4 revêt ce statut. Sur les dernières années, la part des entreprises individuelles a cependant tendance à se stabiliser.

Parallèlement, on assiste à l'essor des sociétés de capitaux, surtout au cours des années 90. C'est la forme juridique de la société à responsabilité limitée, «S.à.r.l.», qui est la plus prisée, alors qu'elle est particulièrement bien adaptée à des entreprises de taille plutôt réduite. En 2014, 58% des entreprises revêtent ce statut. Cependant, la société anonyme connaît également un succès croissant, bien que beaucoup moins prononcé que les S.à.r.l. Ceci tient au fait que la S.A. requiert une gestion administrative plus poussée, notamment en termes de contrôle financier, ce qui rend cette forme juridique plus onéreuse, particulièrement pour les PME.

Quelles sont les raisons amenant les chefs d'entreprises à préférer le statut de société de capitaux par rapport à celui d'entreprise individuelle ?

D'après la Chambre des Métiers, le principal facteur explicatif est à rechercher dans **la limitation du risque financier**, qui, dans le cas des S.A. et S.à.r.l., est essentiellement limité à l'apport en capital ou en nature. En effet, lors des dernières décennies le contexte économique a fondamentalement changé, en ce sens que la globalisation et le processus d'intégration européen ont conduit à une intensification de la concurrence, tant au niveau national que sur le plan international.

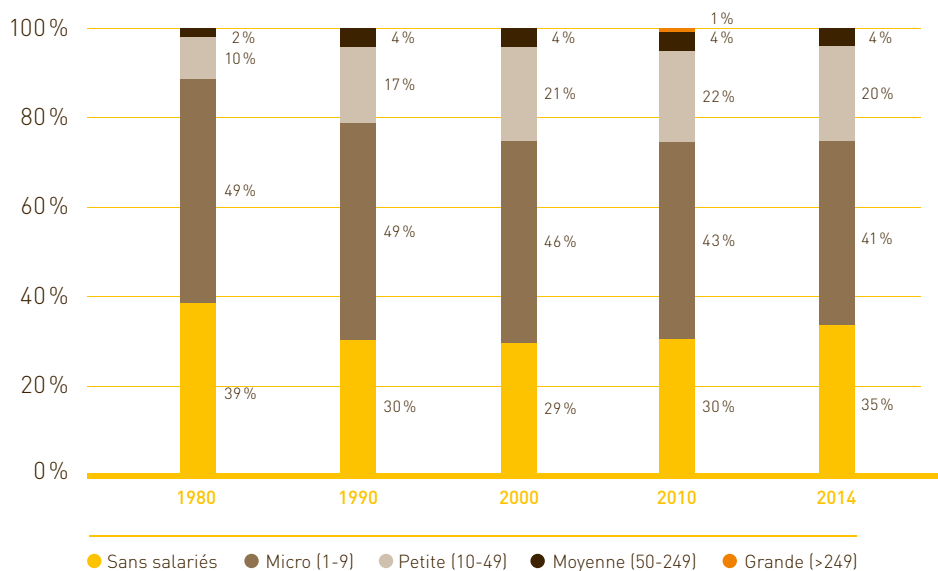
Une autre raison expliquant le recours accru aux sociétés de capitaux est la **taille moyenne croissante des entreprises artisanales**, une tendance qui a pour effet d'accroître les besoins en capitaux et d'obliger souvent plusieurs associés à joindre leurs ressources financières pour créer ou reprendre une entreprise, alors que les fonds nécessaires ne peuvent plus être mis à disposition par une personne individuelle.

ARTISANAT : LA TAILLE DE L'ENTREPRISE AUGMENTE

Nombre d'entreprises selon leur taille

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES			
	1990	2000	2010	2014
TOTAL	3.724	4.153	5.499	6.600
MICRO (0-9 SALARIÉS)	2.946	3.116	4.052	5.005
- SANS SALARIÉS	1.132	1.195	1.664	2.287
- 1-9 SALARIÉS	1.814	1.921	2.388	2.718
PETITE (10-49 SALARIÉS)	644	860	1.188	1.302
MOYENNE (50-249 SALARIÉS) ⁽¹⁾	134	164	231	269
GRANDE (PLUS DE 249 SALARIÉS)	-	13	28	24
TAILLE MOYENNE	10	12	13	12

⁽¹⁾ Pour l'année 1990, il s'agit de la classe de « plus de 49 salariés »



ARTISANAT : LA TAILLE DE L'ENTREPRISE AUGMENTE

La taille des entreprises artisanales augmente progressivement jusqu'à un passé récent

Ainsi, la part des entités n'occupant pas de salariés recule de 39 % en 1980 à 30 % en 2010. Sur les dernières années on constate cependant une importance accrue de ce type de structure, leur part remontant à 35 % en 2014. Il semble toutefois trop tôt pour qualifier cette évolution de renversement de tendance. Parallèlement, la part des entreprises employant entre 1 et 9 collaborateurs se rétrécit de 49 % à 41 % entre 1980 et 2014.

D'un autre côté, les « petites » entités qui occupent 10 à 49 salariés gagnent en importance avec leur part qui double pour passer de 10 % à 20 %. Une évolution analogue peut être observée pour les structures employant plus de 50 collaborateurs qui représentent actuellement 4 % de l'ensemble des entreprises contre 2 % en 1980.

Si les causes sous-jacentes à ces tendances lourdes ne sont pas évidentes, il existe un certain nombre de facteurs explicatifs possibles.

Pour le groupe de l'**alimentation**, on constate une **tendance à la concentration** qui peut être liée au fait que les entreprises relevant de ce secteur sont obligées d'augmenter leur volume de production pour atteindre une masse critique qui permette de compenser la détérioration de la rentabilité.

Au niveau de la **construction**, il est à observer que les entreprises couvrent une **palette de plus en plus large d'activités** pour répondre à la demande de la clientèle, désireuse de réduire au strict minimum le nombre d'intervenants nécessaires pour l'exécution de travaux spécifiques.

Ces deux tendances font que les entreprises prises individuellement nécessitent une main-d'œuvre plus importante, ce d'autant plus que les gains de productivité consistant à substituer le capital au travail sont limités dans l'artisanat.

Le **nouvel « essor » des entreprises sans salariés** s'explique notamment par une création importante de nouvelles entités dans des **métiers de prestations de services à la personne** tels que celui de pédicure ou de manucure-maquilleur. Ces créateurs sont souvent des femmes exerçant cette activité « à temps partiel », ce qui leur permet de mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT ⁽¹⁾

Alimentation

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	465	323	263	244
EMPLOI	3.993	4.607	5.684	6.093

Les statistiques de la Chambre des Métiers révèlent que le **nombre d'entreprises de l'alimentation est en régression** pour passer de 465 à 244 unités entre 1990 et 2014, même s'il commence à se stabiliser, **alors que parallèlement l'emploi progresse** de 3.993 à 6.093 personnes. **La taille moyenne des entreprises affiche ainsi une hausse notable** : si en 1990 chaque entreprise occupe en moyenne 9 personnes, elles en emploient 25 en 2014.

Ce processus de concentration a des conséquences profondes, notamment sur l'organisation des entreprises, du fait que l'augmentation de la taille rend nécessaire une **structure de gestion administrative plus complexe**.

L'analyse de la situation financière des activités de boucher et de boulanger-pâtissier montre que la rentabilité, mesurée à travers l'excédent brut d'exploitation, diminue. D'après la Chambre des Métiers, cette baisse des marges requiert une production à plus grande échelle, afin que le volume produit atteigne la masse critique qui permette d'assurer la pérennité financière des entreprises.

Surtout dans le domaine de la boulangerie, le **modèle économique prédominant** évolue vers celui d'un **atelier de production d'envergure relayé par un réseau de points de vente** assurant la distribution des produits.

⁽¹⁾ L'artisanat compte 6 groupes de métiers regroupant en tout quelque 120 activités artisanales.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Mode, Santé & Hygiène

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	793	858	1.166	1.357
EMPLOI	3.366	3.579	5.011	5.516

Le groupe Mode, Santé & Hygiène est le plus hétérogène de l'artisanat avec des activités très différentes allant du coiffeur au bijoutier-orfèvre en passant par le prothésiste-dentaire.

Les entreprises qui composent ce groupe sont **essentiellement des structures de taille réduite**. Ainsi, 44 % des chefs d'entreprises travaillent sans salarié, alors que cette part ne s'élève qu'à 35 % pour l'artisanat pris dans son ensemble.

Autre spécificité : le **secteur se compose à 79 % d'une main-d'oeuvre féminine** contre 24 % pour les entreprises artisanales dans leur globalité.

En ce qui concerne les tendances lourdes, le groupe Mode, Santé & Hygiène affiche sur les deux dernières décennies une **progression, tant du nombre d'entreprises que de l'emploi**. Sur la période 1990-2014 le nombre d'entreprises progresse de 793 à 1.357 unités, tandis que l'emploi passe de 3.366 à 5.516 personnes.

Ces évolutions s'expliquent par un environnement économique propice, notamment l'augmentation de la population résidente et des travailleurs frontaliers, et donc de clients potentiels, et la hausse du pouvoir d'achat.

Un des métiers qui a connu une évolution fulminante est celui de l'esthéticien. En effet, entre 1990 et 2014 son emploi passe d'environ 150 à 540 personnes, ce qui représente une progression de quelque 260 %.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Mécanique

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	707	732	839	1.016
EMPLOI	5.561	6.587	9.362	11.002

Entre 1990 et 2014, le groupe de la mécanique se caractérise par une augmentation du nombre d'entreprises qui monte de 707 à 1.016 unités. En parallèle, l'emploi enregistre sur la même période une hausse significative pour passer de 5.561 à 11.002 personnes occupées. En fait, la mécanique regroupe deux sous-catégories d'activités : les ateliers mécaniques et la branche automobile. Or, il est clair que celles-ci ont des structures très différentes.

Les ateliers mécaniques travaillent essentiellement en tant que sous-traitant de l'industrie en produisant des équipements utilisés dans le processus de fabrication de leur client, ainsi qu'en assurant l'entretien et la réparation de ces biens. Leur destin, en termes économiques, est donc intimement lié à celui du secteur industriel. De ce fait, un recul de l'activité dans ce dernier aura des répercussions quasi immédiates sur la situation conjoncturelle des ateliers mécaniques.

La **branche automobile** a un champ d'activité varié qui s'étend de la vente de voitures particulières, de camionnettes et de véhicules utilitaires à l'entretien et la réparation de ces biens. C'est ainsi que **la clientèle est très diversifiée et regroupe tant les ménages que les entreprises et les pouvoirs publics.**

Par ailleurs, il est évident que la demande de véhicules utilitaires est liée à la situation économique de secteurs tels que la construction ou le transport de personnes et de marchandises.

Les voitures particulières sont vendues à une clientèle plus diversifiée, à savoir aux clients professionnels – voitures de services p. ex. – et aux ménages. Si la demande des premiers dépend surtout de la situation conjoncturelle, celle des seconds est fonction de la variation du pouvoir d'achat de la population, de même que de la confiance des consommateurs sur le plan de l'évolution économique du pays.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Construction

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	1.506	1.944	2.818	3.361
EMPLOI	23.249	33.494	49.959	56.655

La construction constitue de loin le **groupe le plus important de l'artisanat, en termes d'entreprises et d'emplois**, ces deux paramètres ayant plus que doublé entre 1990 et 2014. Sur cette période le nombre d'entreprises progresse de 1.506 à 3.361 unités, tandis que l'emploi passe de 23.249 à 56.655 personnes. Le secteur de la construction représente à lui seul 69% de l'ensemble de la main-d'oeuvre. En son sein, on peut distinguer quatre sous-groupes : le gros-œuvre, le génie civil, le parachèvement et les installations techniques.

L'activité du gros-œuvre consiste dans la construction d'immeubles d'habitation, de bâtiments administratifs, de halls industriels, etc. Il compte parmi sa clientèle aussi bien les particuliers que les entreprises et les pouvoirs publics. Par contre, le génie civil est principalement actif dans le domaine de la réalisation, l'entretien et la réparation d'infrastructures de transport, ce qui explique pourquoi ses clients soient essentiellement l'État et les communes.

Les métiers du parachèvement et des installations techniques interviennent dans les immeubles érigés par les entreprises du gros-œuvre. C'est ainsi que pour les premiers, le niveau d'activité des derniers constitue un indicateur précurseur permettant d'anticiper jusqu'à un certain degré l'évolution de leur carnet de commandes. En d'autres termes, une hausse du volume de travail du gros-œuvre se répercutera endéans un certain laps de temps sur le parachèvement et les installations techniques.

Il ressort des analyses réalisées par la Chambre des Métiers que **l'activité de la construction suit avec un certain décalage la situation conjoncturelle du pays**, telle qu'elle se dégage de l'évolution du produit intérieur brut (PIB).

Un potentiel d'activité non négligeable pour le secteur se situe au niveau de l'assainissement énergétique des immeubles, tant au niveau des bâtiments résidentiels que non résidentiels, ainsi que sur le plan du développement des sources d'énergies renouvelables.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Communication, Multimédia & Spectacle

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	210	250	346	489
EMPLOI	2.615	2.807	2.763	2.933

Le groupe Communication, Multimédia & Spectacle comprend notamment l'activité de **l'imprimeur** qui a été mise à rude épreuve au cours des dernières années, ceci à la fois pour des raisons conjoncturelles que structurelles.

Avec la crise économique dont les effets se sont manifestés à partir de l'année 2008, **la concurrence s'est particulièrement intensifiée dans le secteur et s'est même internationalisée**, alors que les entreprises clientes révisaient leurs budgets de communication vers le bas.

Un des principaux défis structurels réside certainement dans la concurrence de l'Internet face à la presse écrite. Cette évolution se reflète dans une tendance à la baisse des tirages des journaux, ce qui évidemment a des conséquences directes sur l'activité des imprimeries. Le secteur est en train de se repositionner.

Métiers de l'art et métiers divers

	1990	2000	2010	2014
ENTREPRISES	43	46	67	133
EMPLOI	67	91	209	436

Comme l'indique son nom, le groupe des métiers de l'art et métiers divers comprend **avant tout les métiers de l'art**.

Il s'agit d'activités artisanales travaillant le bois, le métal, les minéraux et les fibres.

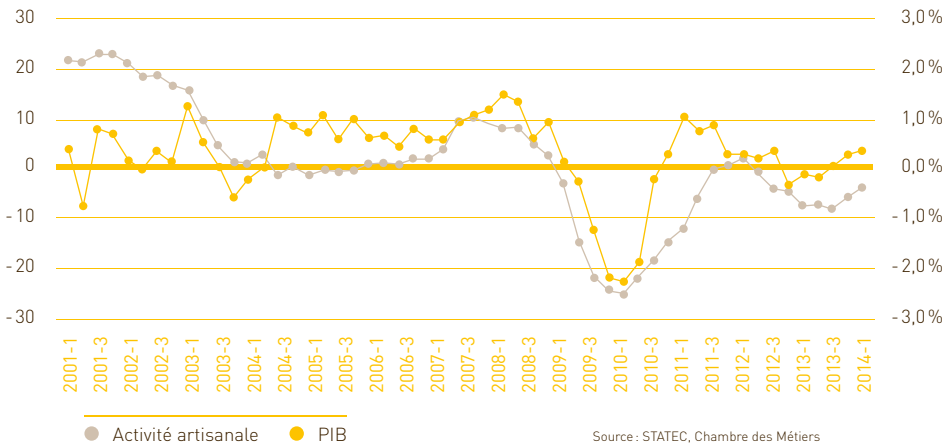
Même si le nombre d'entreprises monte de 43 à 133 unités entre 1990 et 2014, et que l'emploi passe de 67 à 436 personnes occupées, le groupe constitue le plus petit de l'artisanat. Les entités qu'il comprend ont une taille moyenne de 3 personnes.

ÉVOLUTION CONJONCTURELLE

L'artisanat n'a pas été épargné par la crise

ACTIVITÉ ARTISANALE

PIB



La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès de ses ressortissants. L'un des principaux indicateurs est le niveau d'activité qui permet de situer la marche des affaires. L'artisanat a connu avant 2008 une période de forte activité. Avec le début de la crise économique la situation s'est toutefois détériorée de façon notable, le creux de la vague ayant été atteint au 4^e trimestre 2009. Depuis la fin de l'année 2009, l'activité a enregistré une légère reprise, même si le niveau de 2008 n'a pas été rejoint. Toutefois, cette hausse n'était pas appelée à durer, alors qu'**à partir du début de l'année 2012 l'activité accuse de nouveau un recul** qui a perduré jusqu'à la fin de l'année 2013. **L'activité a cependant de nouveau augmenté au courant de 2014.** Il faut cependant souligner que les résultats de l'artisanat sont avant tout influencés par ceux de la construction qui constitue de loin le secteur le plus important dans la population des entreprises artisanales.

Une analyse à plus long terme montre que les métiers de la mode, santé & hygiène, mais avant tout ceux de l'alimentation, subissent moins les aléas conjoncturels que les autres groupes. Par contre, un secteur qui a ressenti de manière aiguë les répercussions de la crise est celui de la mécanique. Après le creux atteint en 2009, la situation ne s'est que très lentement redressée. La construction quant à elle suit avec un certain décalage l'évolution de l'économie nationale telle qu'elle se traduit à travers celle du PIB.

Finalement l'activité des imprimeries se situe à un niveau particulièrement bas, sous l'effet conjugué de tendances conjoncturelles défavorables et de défis structurels de taille.

CRÉATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

L'artisanat a un taux de survie élevé

	LORS DE LA CRÉATION	SITUATION APRÈS		
		1 AN	3 ANS	5 ANS
TAUX DE SURVIE ⁽¹⁾	100 %	89 %	75 %	69 %
TAILLE MOYENNE ⁽²⁾	3	4	6	7

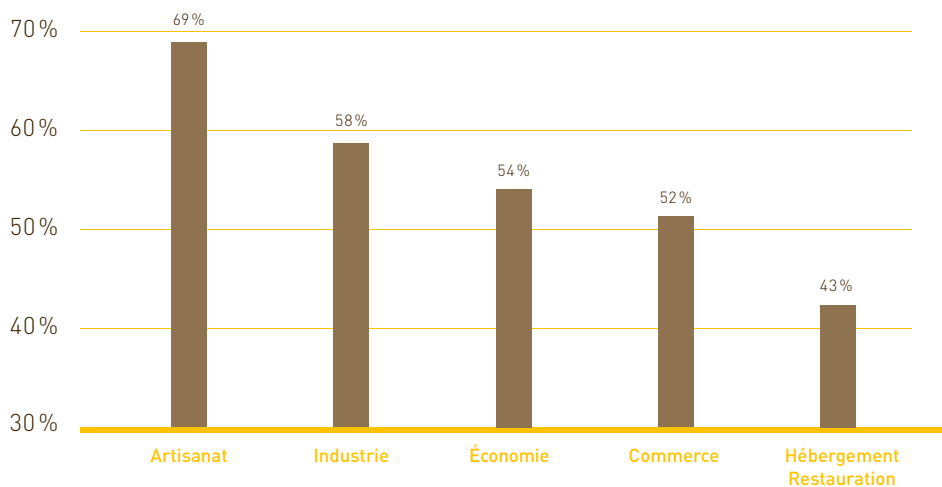
⁽¹⁾ Entreprises créées en 2009, toujours en vie resp. en 2010, 2012 et en 2014.

⁽²⁾ Emploi moyen des entreprises créées en 2009, toujours en vie resp. en 2010, 2012 et en 2014.

Comparaison du taux de survie en 2012 des entreprises créées en 2007

	ARTISANAT	INDUSTRIE	ÉCONOMIE	COMMERCE	HÉBERGEMENT RESTAURATION
TAUX DE SURVIE	69 %	58 %	54 %	52 %	43 %

Source : STATEC, Chambre des Métiers



CRÉATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Les entreprises artisanales nouvellement créées sont plus robustes que celles d'autres secteurs

Le taux de survie représente le pourcentage d'entreprises qui sont encore en vie 5 ans après leur création. Pour les entreprises artisanales qui se sont constituées en 2009, il se situe à 69 %; en d'autres termes, en 2014 plus de deux tiers des entités créés en 2009 sont toujours actives. Au moment de la création, ces entreprises occupent en moyenne 3 personnes, la taille moyenne s'élevant à 7 personnes 5 ans plus tard.

Comparé à d'autres secteurs économiques, le taux de survie des entreprises artisanales créées en 2007 est élevé, alors qu'il s'établit à 69 % 5 ans plus tard. Ainsi, pour l'industrie, le commerce et l'économie en général, il se situe à respectivement à 58 %, 52 % et 54 %. Dans la branche « hébergement / restauration », il n'atteint que 43 %.

Quelles sont les raisons qui expliquent des taux de survie aussi divergents ? Si l'ensemble des secteurs subit les aléas conjoncturels résultant de la crise, les défis structurels auxquels ceux-ci doivent faire face, notamment leur position compétitive par rapport aux entreprises étrangères, peuvent largement varier et expliquer une partie de cet écart.

Une autre cause pourrait résider dans les conditions d'établissement qui peuvent être plus ou moins restrictives. Ainsi, le droit d'établissement requiert un certain niveau de qualification pour la création ou la reprise d'une entreprise artisanale. Malgré une récente libéralisation de ces dispositions, les exigences en matière de qualification restent importantes : pour pouvoir exercer une activité de la liste A (voir pages 4 à 9), le créateur ou repreneur doit être détenteur d'un Brevet de Maîtrise ou d'un diplôme considéré comme équivalent, alors que l'exercice des activités de la liste B est subordonné soit à une qualification de niveau CATP/DAP soit à un stage professionnel que le requérant doit avoir suivi.

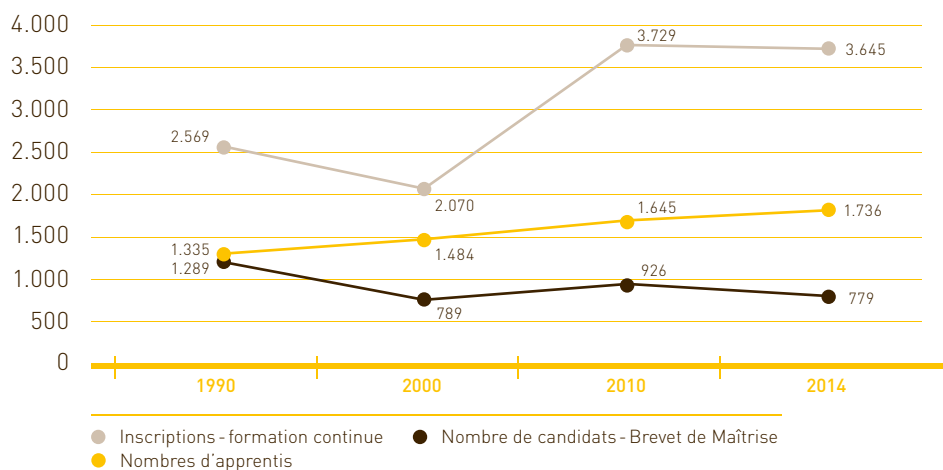
LA FORMATION DANS L'ARTISANAT

Apprentissage - Maîtrise - Formation continue

	1990	2000	2010	2014
APPRENTISSAGE				
- NOMBRE D'APPRENTIS	1.335	1.484	1.645	1.736
- OBTENTION DU CERTIFICAT / DIPLOME DE FIN D'APPRENTISSAGE	456	378	373	446
EXAMEN DE MAÎTRISE				
- NOMBRE DE CANDIDATS	1.289	789	926	779
- OBTENTION DU BREVET DE MAÎTRISE	244	135	111	117
FORMATION CONTINUE				
- NOMBRE DE PARTICIPANTS ⁽¹⁾	2.569	2.070	3.729	3.645

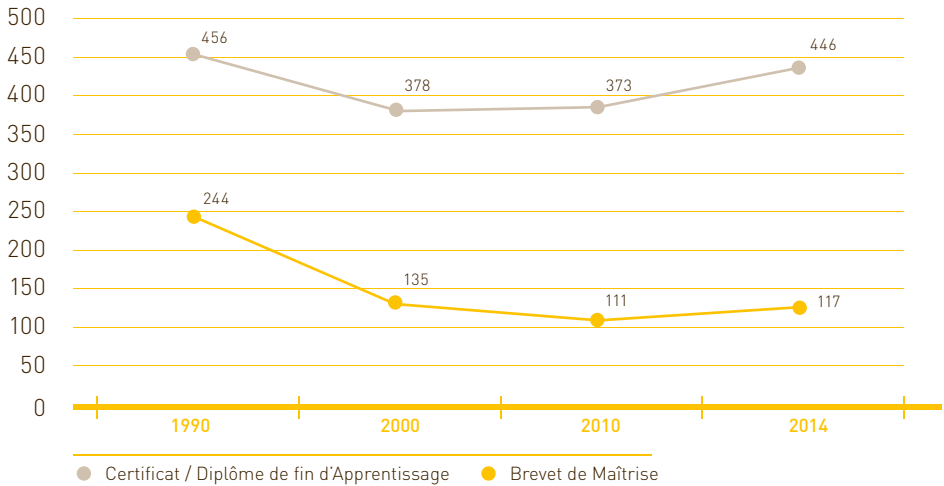
⁽¹⁾ Il s'agit des données pour les années 89/90, et 99/00.
Les années 2010 et 2014 cadrent avec l'année civile.

Formation & qualification professionnelle



LA FORMATION DANS L'ARTISANAT

Nombre de diplômes décernés : Apprentissage et Maîtrise



Apprentissage-Maîtrise : le repère en matière de qualification dans l'artisanat n'a plus la même importance qu'autrefois

Le nombre d'apprentis enregistre une hausse pour passer de 1.335 en 1990 à 1.736 personnes en 2014. Toutefois le nombre de personnes obtenant le certificat / diplôme de fin d'apprentissage accuse une baisse, ce qui semble indiquer qu'un nombre croissant de personnes suivant une telle formation l'abandonnent en cours de route ou ne réussissent pas le projet intégré. Quant aux candidats inscrits au Brevet de Maîtrise, leur nombre est relativement volatil, mais une certaine tendance à la baisse peut être décelée au cours des deux dernières décennies.

En ce qui concerne les réussites à l'examen du Brevet de Maîtrise, on constate une évolution à la baisse au cours des années 90 et de la première décennie du millénaire. Sur un passé récent, leur nombre augmente de nouveau. La hausse des inscriptions au niveau de la formation continue reflète d'une part la tendance à la hausse de l'emploi de l'artisanat – avec en parallèle une augmentation des personnes susceptibles de suivre une formation – et d'autre part un certain nombre d'exigences légales et réglementaires, par exemple dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs, obligeant les chefs d'entreprises à former leur personnel. En 2014, le nombre de participants à une formation subit une légère baisse par rapport à 2010.

www.cdm.lu



**CHAMBRE
DES METIERS**
Luxembourg

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg
T: (+352) 42 67 67-1 · F: (+352) 42 67 87
E: contact@cdm.lu